

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 01 juin 2015

N°51/06/2015 : EMBELLISSEMENT DE DEUX POSTES DE TRANSFORMATION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE RUE HENRI DUNANT - CONVENTION AVEC ERDF

L'an deux mille quinze, le lundi 01 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 mai 2015.

Etaient présents : 39

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Anne ALASSANE, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Pauline BLANC, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Pouvoirs : 6

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Christian PEREZ, Véronique LAGARRIGUE à Jean TEKPRI, Monique VALAT à Brigitte BAREGES, Béatrice KOHLER à Annie GUILLOT, Rodolphe PORTOLES à Jeannine MEIGNAN, Gaël TABARLY à Pauline BLANC

**Monsieur Jean-François GARRIGUES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Dans son programme d'amélioration du cadre de vie des montalbanais, la Ville de Montauban s'intéresse à l'esthétique des postes de transformation situés sur son territoire, qui sont souvent taggés ou envahis par de l'affichage sauvage.

Par ailleurs, le Grand Montauban et les associations chargées de mettre en œuvre des chantiers d'insertion ou des projets d'animation pour les jeunes ont fait connaître leur intérêt pour entreprendre ces petits travaux permettant la réalisation d'un travail collectif, l'expression de talents artistiques, et la participation à l'embellissement de la Ville.

Etroitement associé à ces actions notre délégataire, Electricité Réseau Distribution de France, soutient financièrement ces opérations.

Aussi, devant la réussite des nombreux projets déjà réalisés, il est proposé de procéder à la rénovation des postes « trois ponts » et « Henri Dunant » pour lesquels Electricité Réseau Distribution de France (ERDF), gestionnaire du réseau de distribution d'électricité de la Ville de Montauban, propose de verser la somme de 2 500 €.

Vu le projet de convention de partenariat joint à la présente,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- accepter ERDF la somme de 2 500 € pour la rénovation des postes de transformation « trois ponts » et « Henri Dunant »,
- charger Madame le Maire de la signature des conventions à intervenir pour la mise en place de ce projet qui sera réalisé avec le Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **04 JUIN 2015**

De sa publication le : **04 JUIN 2015**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 02 juin 2015

Maire,

Brigitte BAREGES

